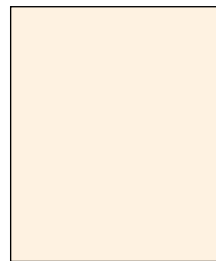




DOSSIER DE CANDIDATURE DES DÉLÉGUÉS



LA DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES EST FIXÉE AU 5 OCTOBRE 2026 MINUIT

Toute information et/ou document manquant est susceptible d'entraîner la nullité de la candidature

Nom : Prénom : Sexe : F ☐ M ☐
Date et lieu de naissance : À
Adresse complète de la résidence principale :
.....
Numéro de téléphone (donner au moins un numéro) :
Portable : Fixe :
Adresse de messagerie :
Numéro d'adhérent :
Faites-vous l'objet d'une mesure de mise sous tutelle ou sous curatelle ? ☐ Oui ☐ Non ☐ En cours
Date d'adhésion à la CARAC : ☐ avant le 31/12/2025 ☐ après le 31/12/2025

SITUATION VIS-À-VIS DE L'EMPLOI (pour chaque rubrique, cocher la case correspondante) :

- Situation professionnelle : ☐ actif ☐ sans emploi ☐ étudiant ☐ autre
☐ retraité (préciser le dernier poste occupé) :
- Domaine d'activité : ☐ entreprise privée ☐ entreprise publique ☐ administration
☐ artisanat et commerce ☐ profession libérale ☐ travailleur non salarié
☐ profession agricole ☐ autre (préciser)
- Niveau de responsabilité : ☐ dirigeant ☐ mandataire social ☐ cadre supérieur
☐ agent de maîtrise ☐ employé ☐ autre (préciser)

Avez-vous été salarié de la CARAC ou d'une des entités du groupe CARAC ces 3 dernières années
(entre le 5 octobre 2023 et le 5 octobre 2026) ? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous déjà eu un contentieux de quelque nature que ce soit avec la mutuelle CARAC ?

☐ Contentieux actuel ☐ Contentieux passé

Si oui, merci de donner les raisons de votre contentieux

MANDATS MUTUALISTES en cours AU SEIN DE LA CARAC (préciser votre ou vos mandats)

- Président du Conseil d'administration, Président(e) de section, Vice-président(e) du Conseil d'administration, Vice-président(e) de section, Administrateur(trice), Délégué(e)

Rappel de la condition d'éligibilité relative à l'âge : art. 5, annexe 2 du règlement intérieur « Peut se porter candidat aux fonctions de délégué à l'Assemblée générale... Qui pour un premier mandat de délégué, n'a pas 70 ans révolus au 31 décembre de l'année précédant celle des élections. »

AUTRES MANDATS MUTUALISTES et/ou engagements sociétaux, humanitaires, philanthropiques ou à visée sociale en cours (préciser l'organisme et la nature du mandat) :

Fait à Le Signature :

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR DE NON-CONDAMNATION

Je soussigné(e) :

Né(e) le : à

Demeurant :

Déclare n'avoir été l'objet d'aucune condamnation pénale, ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire de gérer, administrer ou diriger une personne morale, ou d'exercer une activité commerciale et ne pas être en situation de surendettement ou de redressement judiciaire.

Fait à Le Signature :

Documents à joindre au dossier de candidature :

- ☐ Photocopie d'une pièce d'identité reconnue valable par le code électoral, en cours de validité, recto verso si c'est le cas, de bonne qualité et permettant l'identification effective du candidat ;
- ☐ Photographie d'identité récente (si possible en couleur) de bonne qualité.

Votre dossier de candidature complété recto verso, daté et signé ainsi que les documents obligatoires doivent être adressés par tout moyen conférant date certaine, avant la date limite fixée au 5 octobre 2026 minuit :

- voie postale à l'adresse : Carac - Vie institutionnelle - Élections 2026 - 159, avenue Achille Peretti - 92577 Neuilly-sur-Seine Cedex
- voie électronique à : elections2026@carac.fr

En cas d'élection, par sa signature ci-après, le candidat autorise la publication de sa photo et de ses nom et prénom sur le site carac.fr et dans les agences de la CARAC.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la Loi Informatique et Libertés modifiée, vos données à caractère personnel sont traitées par la CARAC, en qualité de responsable de traitement, à des fins de gestion et instruction des candidatures et vérification de l'éligibilité et de la conformité aux exigences statutaires et réglementaires.

Vous disposez de droits sur vos données (accès, rectification, limitation, opposition pour motif légitime, effacement, portabilité) que vous pouvez exercer à l'adresse suivante : dpo@carac.fr.

Pour plus d'informations concernant le traitement de vos données à caractère personnel, nous vous invitons à consulter l'onglet « Protection de vos données à caractère personnel » accessible sur www.carac.fr.

CARAC - Mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance • Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité - SIREN : 775 691 165

• Siège social : 159, Avenue Achille Peretti - CS 40091 - 92577 Neuilly-sur-Seine cedex